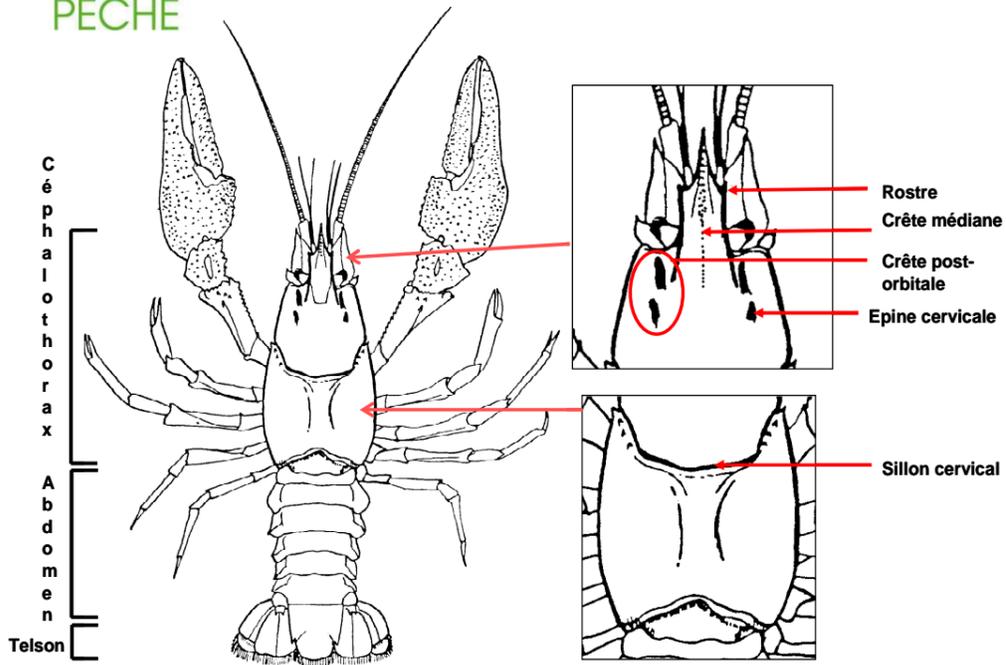


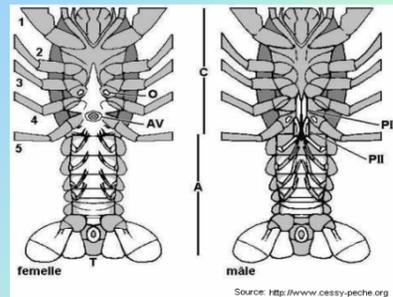
Les différentes écrevisses en Haute-Vienne



Mâle, femelle ??

Le mâle possède deux paires de pléopodes (PI, PII), transformés en « baguettes copulatoires ».

La femelle dispose d'une spermathèque (AV).



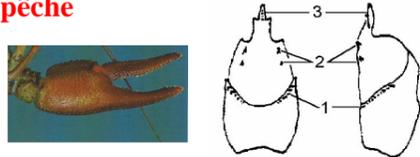
Sa pêche...

En 1^{ère} catégorie, les dates d'ouvertures sont les mêmes que pour les espèces piscicoles. 6 balances sont autorisées par pêcheur. Il n'y a aucune limite de taille et de quantité pour les espèces autorisées à la pêche.



Ecrevisse à pattes rouges *Astacus astacus*

Espèce interdite à la pêche



Pincers : rouges sur la face ventrale, massives et rugueuses

Rostre :

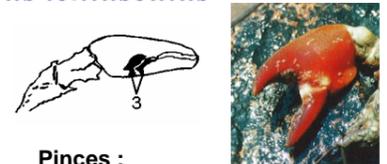
- bords lisses et parallèles
- crête médiane denticulée (3)

Céphalothorax :

- ligne d'épines latérales en arrière du sillon cervical (1)
- 2 crêtes post-orbitales à deux épines cervicales (2)

Ecrevisse signal *Pacifastacus leniusculus*

Espèce autorisée à la pêche



Pincers :

- très massives et rouges sur la face ventrale (4)
- tache blanche ou bleutée à l'articulation (3)

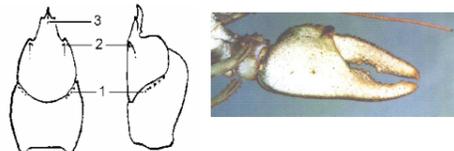
Rostre : bords lisses, crête médiane dorsale en forme de bourrelet (2)

Céphalothorax :

- lisse
- épines ou tubercules sur la crête post-orbitale (1)

Ecrevisse à pattes blanches *Austropotamobius pallipes*

Espèce interdite à la pêche



Pincers : rugueuses et blanches sur la face ventrale

Rostre :

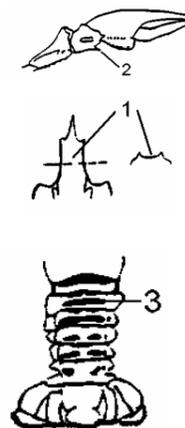
- bords lisses, convergents et se terminant par un triangle
- crête médiane dorsale peu marquée et non denticulée (3)

Céphalothorax :

- 1 série d'épines bien visibles en arrière du sillon cervical (1)
- 2 crêtes post-orbitales à une seule épine cervicale (2)

Ecrevisse américaine *Orconectes limosus*

Espèce autorisée à la pêche



Pincers : ergot acéré caractéristique sur l'élément qui jouxte la pince (2)

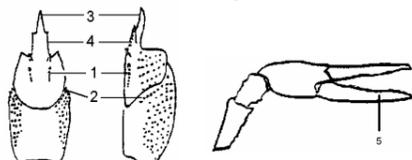
Rostre : bords parallèles en forme de gouttière (1) se terminant par un triangle.

Céphalothorax : épines de part et d'autre du sillon cervical

Abdomen : taches marron-rouge sur sa face dorsale (3)

Ecrevisse à pattes grêles *Astacus leptodactylus*

Espèce interdite à la pêche



Pincers : allongées avec de nombreuses épines, à bords tranchants presque droits (5)

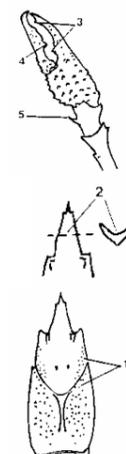
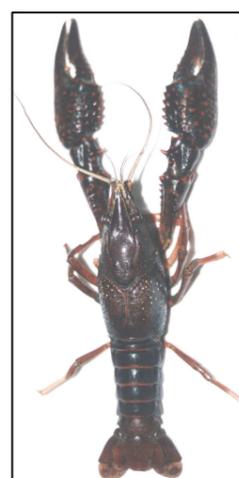
Rostre : crête médiane dorsale faiblement denticulée (3) et partie basale denticulée (4)

Céphalothorax :

- 2 crêtes post-orbitales, 1 épine sur la seconde crête post-orbitale, puis une série d'épines (1)
- flancs recouverts de nombreuses épines (2)

Ecrevisse rouge de Louisiane *Procambarus clarkii*

Espèce autorisée à la pêche



Pincers :

- granuleuses couvertes de taches rougeâtres
- protubérances alternées sur leur tranchant (3,4)
- 1 ou 2 ergot(s) bien visibles sur l'élément qui jouxte la pince (5)

Rostre :

- convergent se terminant par un triangle
- crête médiane dorsale peu marquée (2)

Céphalothorax : nombreuses aspérités en avant et en arrière du sillon cervical (1)